

OTTAWA – Les saisies de cellulaires dans les pénitenciers fédéraux ont plus que doublé au cours des dernières années.

Les agents des services correctionnels tentent de confisquer ces appareils, qui peuvent être utilisés pour mener des activités liées au crime organisé ou pour faire du trafic de drogue.

Service correctionnel Canada a indiqué que ses agents ont saisi 137 téléphones durant les 10 premiers mois de cette année. Ils en avaient confisqué seulement 51 en 2008-2009 et 93 en 2009-2010, selon des données rendues publiques en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.

Cette augmentation importante des cas force les autorités à trouver des moyens plus efficaces pour que les détenus ne puissent pas se servir de ces appareils.

Les appels des détenus avec les téléphones de la prison peuvent être interceptés par les agents. En revanche, avec les cellulaires, les détenus peuvent agir secrètement, sans se faire épier par les gardiens de prison.

«Les téléphones intelligents permettent aux détenus d'avoir accès à Internet, aux réseaux sociaux. Ils peuvent filmer des vidéos sur place et les envoyer (...) Cela peut mettre en danger la sécurité du public et la réhabilitation des détenus», est-il écrit dans une note interne destinée aux hauts-fonctionnaires de la Sécurité publique.

En Colombie-Britannique, en 2011, une prisonnière s'était fait confisquer son cellulaire, qu'elle utilisait notamment pour maintenir ses liens avec le crime organisé. Elle était aussi impliquée dans le trafic de drogue de la prison.

Dans un courriel transmis à La Presse Canadienne, une porte-parole de Service correctionnel Canada, Véronique Rioux, a assuré que son agence travaillait activement avec les fournisseurs de téléphonie sans fil et d'autres intervenants en justice criminelle «pour améliorer la détection illégale des cellulaires».

Le brouillage des signaux

La note interne ajoute que «partout au monde, les prisons ont ce problème et on se demande comment garder les cellulaires loin des détenus»

Des pays comme la Nouvelle-Zélande, l'Irlande, l'Australie, la France et le Mexique brouillent les signaux dans les prisons.

Les États-Unis avaient aussi été intéressés par cette solution avec la présentation d'une loi pour permettre le brouillage dans les pénitenciers en 2009, qui était toutefois morte au feuilletton l'année suivante.

Or, brouiller les signaux dans les prisons pourrait compliquer le travail des policiers, des pompiers ou des ambulanciers environnants, ont relevé les rédacteurs de la note interne. Ils pourraient aussi limiter les enquêtes de la Gendarmerie royale du Canada ou du Service canadien du renseignement de sécurité.

Note to readers: Au 7e para, bien lire «En 2011»...

Cet article [Les saisies de cellulaires en hausse dans les prisons canadiennes](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#)

Consultez la source sur Lactualite.com: [Les saisies de cellulaires en hausse dans les prisons canadiennes](#)